

SUIVIS ÉCOLOGIQUES

Référent : Selinger-looten Rachel

Axe PSD : Connaitre - Objectif Opération n°1

Objectif région : Aucun lien

Objectif Lorraine : objectif 1 - Objectif 1.5

Dernière mise à jour : 14/01/2026

PROJETS ASSOCIÉS

SE Forêts (*se_forets*) - **2025**

SE Prairies (*se-prairies*) - **2023**

SE Pelouses (*se-pelouses*) - **2023**

SE Marais et tourbières alcalines (*se-marais-et-tourbieres-alcalines*) - **2023**

SE Etangs (*se-etangs*) - **2023**

ENJEUX

Les suivis écologiques sont des projets permettant de mener les opérations de suivi inscrites dans les plans de gestion ainsi que de développer des connaissances non disponibles dans l'état de l'art scientifique ou la bibliographie. Ce programme permet d'assurer :

- **La compréhension des dynamiques écologiques et le monitoring des paramètres écologiques** dont la connaissance est indispensable pour contrôler le bon fonctionnement des écosystèmes notamment vis-à-vis des changements de l'environnement du site protégé ainsi que vis-à-vis du changement climatique (stress hydrique pour les zones humides). Hormis pour les inventaires initiaux, ces suivis sont souvent indispensables pour comprendre les autres suivis listés ci-dessous.
- La **réalisation d'inventaires jugés prioritaires** et n'ayant pu être conduits dans le cadre du PG,
- Le **suivi de population de plantes ou d'animaux reconnus comme « espèces cibles »**, soit inscrites sur des listes rouges ou équivalent,
- Le **suivi de l'état (composition, structure) des habitats**, notamment les habitats d'intérêt prioritaire,
- Le **contrôle de la pertinence des modalités de gestion** afin de corriger les pratiques si besoin.

Face au nombre de SE prescrits dans les plans de gestion (plus de 1500 opérations dont près de 300 par an), le CEN Lorraine a retenu depuis plus de 10 ans **d'organiser les suivis par grands types de milieux. En 2026, les suivis espèces sont intégrés dans les suivis milieux correspondants.**

Cette organisation pilotée par un référent de la mission scientifique permet :

- De tester et définir des protocoles opérationnels,
- De programmer leur réalisation sur les sites selon des pas de temps pluriannuels et souvent synchrone afin de limiter les effets « années »,
- De développer des outils d'analyses statistiques adaptés,
- D'analyser les données récoltées à l'échelle du site et surtout à l'échelle multisites afin de mieux les interpréter,
- De consolider ces résultats en retour d'expérience de portée régionale.

Les référents améliorent continuellement leur niveau d'expertise grâce à plusieurs leviers complémentaires. La relecture et la validation des plans de gestion leur permettent d'analyser des diagnostics écologiques variés, de comparer les choix méthodologiques, d'évaluer la pertinence des objectifs et des actions proposées, et d'harmoniser les pratiques à l'échelle de la structure. Ce travail transversal renforce leur capacité d'analyse critique et leur vision stratégique des enjeux de conservation pour le milieu concerné.

Ils assurent par ailleurs une veille bibliographique et des projets émergents à différentes échelles, en lien avec leur domaine de spécialité, ce qui leur permet d'actualiser leurs connaissances scientifiques et techniques, d'intégrer les avancées récentes et de diffuser ces informations au sein de l'équipe.

Etangs à Roselières

Contexte : Patrimoine historique et culturel majeur en Grand Est, les étangs piscicoles de la Woëvre, du plateau lorrain oriental et de l'arc de la Champagne humide constituent des milieux de substitution indispensables pour une guilda d'espèces aquatiques et palustres dont de très nombreuses espèces patrimoniales.

Le réseau des étangs piscicoles de plaine gérés par le CEN Lorraine dépasse aujourd'hui la trentaine de plans d'eau artificiels équipés d'une digue en barrage sur des eaux de surface. L'ensemble des sites d'étangs représente une protection forte pour une superficie d'environ 313 ha de roselières palustres et aquatiques et **plus de 1077 ha d'écosystème lentique** stricto sensu.

Le CEN Lorraine a réalisé des synthèses patrimoniales sur les enjeux ornithologiques, sur les cortèges d'odonates et sur les communautés d'herbiers aquatiques. Il a également contribué sur certains étangs, en plus des masses d'eau suivies par l'Agence de l'Eau au titre de la DCE, à des diagnostics physico-chimiques des compartiments eau et sédiment. Ce suivi propose de poursuivre les efforts de compilation des enjeux de biodiversité en lien avec la qualité de l'eau des différents sites.

Objectifs du suivi 2026 :

Transects herbiers aquatiques sur les étangs de Nonsard et Réminaux > Lien entre la composition et

le recouvrement des herbiers aquatiques avec le réseau trophique des étangs

Inventaire et relevés phytosociologiques des végétations d'assec sur les étangs en assec d'un an (la Perche, autre...) > Contribution à une synthèse régionale des végétations des vases exondées des étangs.

Poursuite des suivis avifaunistiques sur le réseau d'étangs qui abrite près de 30 % des oiseaux de la Directive Oiseaux > Principal objectif = suivi de la reproduction du Butor étoilé, espèce très menacée « parapluie » des grandes roselières des étangs piscicoles.

Poursuite du suivi de *Leucorrhinia pectoralis* sur les étangs de la forêt de la Reine. A minima dans les cornées du Neuf-Etang de Mandres et si possible dans les habitats potentiellement favorables connus sur d'autres étangs.

Intégration des étangs de la Vôge dont la production piscicole n'est pas la vocation première au réseau de sites > apports des communautés et contribution spécifique de la région naturelle de la Vôge au réseau d'étangs.

Sites concernés : Un échantillon de sites parmi l'ensemble des étangs gérés par le CEN Lorraine choisi en fonction des problématiques à étudier

Responsable du suivi : Christophe Courte

Marais et tourbières alcalines

Contexte : Le CEN Lorraine protège près de 70 marais et tourbières alcalines pour une superficie de 1230 ha dont 45 sont considérées comme des « Zones humides remarquables » par le SDAGE du bassin Rhin-Meuse 2016-2021. Les tourbières alcalines, peu nombreuses et souvent de petite superficie (à l'exception du Marais de Pagny-sur-Meuse), portent des enjeux majeurs dont le maintien peut être assuré surtout grâce au bon fonctionnement hydrologique. Des protocoles de suivi des nappes superficielles et des communautés végétales sont ainsi menés pour contribuer à la connaissance de l'état de conservation de ces milieux. Des suivis d'espèces typiques de ces milieux sont réalisés régulièrement en tant qu'indicateur d'état du milieu, mais aussi parce qu'elles possèdent un niveau patrimonial élevé.

Les zones humides sont des milieux qui subissent de nombreuses pressions, notamment en contexte de changement climatique. L'évaluation de la vulnérabilité des sites est également une pierre angulaire du suivi.

L'ensemble des connaissances ainsi produites sont mis à profit dans un but de gestion optimisé des enjeux dépendants des marais et tourbières alcalines de Lorraine.

Objectifs du suivi 2026 :

Maintenance des dispositifs de suivi piézométrique

Poursuite des mesures piézométriques, contextualisation topographique des dispositifs de suivi et bancarisation des données

Analyse des données phytosociologiques acquises dans le cadre du suivi des placettes permanentes de végétation

Etude de la dynamique de la végétation ligneuse au sein d'une tourbière alcaline

Suivi espèces cibles faune *Vertigo spp.*

Contribuer aux diagnostics fonctionnels des zones humides majeures et les données du suivi

Collaboration avec le Laboratoire LOTERR de l'université de Lorraine, pour l'acquisition de données hydrologiques de 2 marais alcalins (convention de partenariat).

Sites concernés : Piézométrie : tous les sites équipés d'un dispositif de suivi automatique. Autres suivi sur les marais de : Pagny-sur-Meuse, Morte-Fontaine, Vittoncourt, Thonnelle, Vallée de la Crusne,

Responsable du suivi : Charly Lequeuvre

Prairies

Contexte : Face au déclin accru des prairies, le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine mène un programme de connaissance des prairies patrimoniales depuis 2012. En 2026, l'un des objectifs de ce suivi sera de finaliser la création d'un Pôle de compétence composé de l'ensemble des missions du Conservatoire afin de cadrer les actions menées. En parallèle, l'année 2026 devra permettre de clarifier certains objectifs du suivi et de cibler certaines thématiques comme la phénologie des espèces prairiales ou encore l'intérêt des bandes refuge. Ainsi, un protocole pour étudier la phénologie des espèces prairiales sur un échantillon de sites protégés par le Conservatoire sera mis en place. Plusieurs autres actions du programme du Conservatoire concerne les prairies et alimenteront ce suivi.

Objectifs et sites concernés 2026 :

Mise en place du Pôle de compétence prairies

Précision des enjeux de connaissance pour le Conservatoire

Suivi de la phénologie d'espèces prairiales sur un échantillon de sites protégés

Suivi des Azurés liés à la Sanguisorbe (*Phengaris teleius* et *Phengaris nausithous*), , accompagné du montage de l'indicateur *Grassland*

Suivi de *Mentha pulegium* à Doncourt aux templiers et à Coussey

Suivi de *Inula britannica* à Troussey

Suivi de *Thalictrum pratense* à Champey et Archettes

Responsable du suivi : H. Laugros

Pelouses sèches

Contexte : Les pelouses calcaires et marneuses en Lorraine forment un réseau relictuel de sites plus ou moins isolés sur les différentes côtes géologiques à dominantes calcaire, réparties sur 11 entités biogéographiques. Le CENL protège et gère actuellement 84 sites de pelouses totalisant 1 305 ha mais avec seulement 38% de la surface occupée par des habitats ouverts

(éboulis/dalles/pelouses/ourlets). Il s'agit essentiellement d'habitats d'origine secondaire ou tertiaire qui sont issus de pratiques pastorales historiques. L'écosystème pelousaire englobe d'autres habitats (éboulis, ourlets, fourrés,...) qui permettent une fonctionnalité du milieu. Les connaissances restent à approfondir sur les habitats présents en Lorraine et leur fonctionnement. L'écosystème pelousaire concentre beaucoup d'enjeux de faune et flore en Lorraine. Les espèces typiques de cet écosystème peuvent faire l'objet d'études, en tant qu'indicateur de bon état des pelouses ou pour l'enjeu patrimonial qu'elles représentent.

Le principal facteur de dégradation des pelouses est la dynamique naturelle de fermeture, et l'évolution vers des fourrés. Les sites de pelouse font l'objet d'une gestion adaptée pour maintenir ou restaurer les habitats ouverts et en bon état de conservation : une gestion mécanique et/ou une gestion pastorale. Concernant la gestion mécanique, c'est principalement la gestion des rejets qui est à étudier pour trouver le meilleur moyen de contenir ou faire régresser l'embroussaillage au sein de la strate herbacée. La gestion pastorale fait également l'objet de suivis pour s'assurer que les modalités permettent d'atteindre les objectifs.

Enfin les suivis menés doivent permettre de suivre l'effet des changements climatiques sur la végétation et les espèces à enjeux.

Objectifs du suivi 2026 :

Mise à jour de la typologie des habitats de pelouse et ourlet (au regard des dernières contributions au Prodrome des végétations de France, et en l'absence d'un Synopsis des végétations en Lorraine).

Lecture des placettes permanentes de végétation de composition/structure sur les pelouses de Troussey et Jezainville et analyse des évolutions.

Lecture des placettes permanentes de végétation dans le cadre du Retour d'expérience du décapage des pelouses à Grosbliedestroff.

Suivi des effets de plusieurs modalités de gestion (impact du broyage sur l'entomofaune, test de gestion avec des chèvres).

Suivi de la seule population d'Euphorbe de Séguier de Lorraine sur la pelouse de la Rappe à Rosselange.

Pôle de compétence des pelouses : animation et rédaction d'une plaquette de communication.

Responsable du suivi : J. Oszczak

Forêts

En 2026, il s'agit **de structurer l'action de connaissance sur le thème des forêts** puisque ce milieu n'avait encore jamais fait l'objet d'une telle approche transversale au sein du CENL.

La première année du SE Forêts sera donc en partie consacrée à faire un bilan des enjeux et des pratiques, avec un focus particulier sur la question de la libre évolution, dans l'objectif de proposer une stratégie d'acquisition de connaissances scientifiques et d'ouvrir des pistes pour la stratégie de protection et de gestion.

- Représentation des forêts dans les sites protégés par le CENL (surface, typologies...)

- Enjeux naturalistes et fonctionnels des écosystèmes forestiers lorrains
- Modes de gestion actuels au sein des sites CENL
- Panorama des suivis scientifiques existant au CENL

Ce travail, mené avec la participation de la mission territoriale et s'appuyant sur un groupe de travail avec le bureau et le conseil scientifique, permettra de mettre en place une action unifiée et coordonnée à l'échelle du CENL.

Des mises en œuvres opérationnelles sont d'ores et déjà programmées, ces milieux bénéficiant tout de même d'une attention du CENL depuis sa création.

- Suivi d'espèces cibles (flore) : *Limodorum abortivum*, orchidée forestière classée « vulnérable » sur la liste rouge Grand Est (sites concerné : Arnaville, Allamps, Charency-Vezin)
- déploiement du protocole IBP (Indice de Biodiversité Potentielle) en routine dans les plans de gestion des sites CENL, lien avec la structuration au niveau national (réfèrent : CEN Occitanie), formation du personnel de la mission scientifique

Responsable du suivi : J. Dabry

OBJECTIFS & ACTIVITÉS

Aucun objectif chiffré défini pour cette fiche.

INDICATEURS DE RÉALISATION

7

rapport d'activités

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

RECETTES	
Subventions	0,00 €
Autofinancement	0,00 €
Autres recettes	0,00 €
Total recettes	0,00 €
DÉPENSES	
Frais de personnel	0,00 €
Frais de fonctionnement	0,00 €
Investissements	0,00 €
Total dépenses	0,00 €